



CONSEIL DE QUARTIER

DU CAP-ROUGE

9^{ème} ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi, 20 novembre 2018, 19 h

Centre communautaire de Cap-Rouge

4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Louis Martin	Président
M. Philippe Moussette	Vice-président
M ^{me} Denyse Dumas	Trésorière
M ^{me} Sylvie Roy	Administratrice
M. Martin Blanchette	Administrateur
M. Michel Lagacé	Administrateur
M. Pierre Gagnon	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ÉTAIT ABSENT :

M ^{me} Nathalie Gagné	Secrétaire
--------------------------------	------------

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, district Cap-Rouge–Laurentien (dép. : 20 h 30)
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy (dép. : 20 h 30)
M ^{me} Joëlle Carpentier	Conseillère en urbanisme
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

Invités : M^{me} Laurie Laperrière, M^{me} Annick Senneville, M. Alain Desmeules, M. Alexandre Baker et M. Jérôme Nadeau, tous employés de la Ville de Québec

17 citoyens présents

9ème ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi, 20 novembre 2018, 19 h
Centre communautaire de Cap-Rouge
4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROJET D'ORDRE DU JOUR

18-09-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-09-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
18-09-03	Rencontre d'information et d'échanges sur le secteur commercial Îlot Mendel	19 h 05
18-09-04	Adoption du procès-verbal du 16 octobre 2018	20 h 30
18-09-05	Suivi au procès-verbal	20 h 35
18-09-06	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 45
18-09-07	Période des questions et commentaires des citoyens	20 h 55
18-09-08	Dossiers du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">• Boulevard de la Chaudière• Livre d'or• Comité de liaison Anacolor• Sécurité• Table de concertation vélo• Environnement et protection de la nature	21 h 10
18-09-09	Fonctionnement <ul style="list-style-type: none">• Information et communication• Trésorerie	21 h 20
18-09-10	Divers	21 h 25
18-09-11	Levée de l'assemblée	21 h 30

18-09-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19 h. Le président M. Louis Martin accueille chaleureusement les personnes présentes et leur souhaite bonne soirée. Il lit un court texte informant de la mission et du rôle d'un conseil de quartier.

18-09-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Louis Martin lit le projet d'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification à l'ordre du jour.

Résolution CQCR-18-CA-51

Sur proposition de M. Philippe Moussette, appuyée par M. Martin Blanchette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-09-03 RENCONTRE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES SUR LE SECTEUR COMMERCIAL ÎLOT MENDEL

À ce moment-ci, M^{me} Priscilla Lafond reprend l'animation en expliquant que la rencontre de ce soir en est une d'information et d'échanges sur le secteur commercial îlot Mendel. Il s'agit d'une présentation des modifications réglementaires proposées pour encadrer le développement du secteur commercial situé en partie en bordure de la rue Mendel. Une consultation publique sera tenue ultérieurement, suivie d'une adoption par le conseil de ville probablement le 17 décembre prochain. Le promoteur et son équipe ainsi que des personnes représentant divers services à la Ville, y compris les conseillères municipales, sont présents pour répondre aux questions des citoyens.

À l'aide d'une présentation PowerPoint, la conseillère en urbanisme M^{me} Joëlle Carpentier, commente les modifications réglementaires relatives au projet. Après son exposé, elle répond à différentes questions des citoyens avec la collaboration des membres des services de la Ville et des conseillères municipales.

Dans un deuxième temps, M. Jean Laramée du groupe Cominar, présente tour à tour les membres de son équipe. Toujours à l'aide d'un document PowerPoint, il fait part des travaux exécutés et ceux à venir dans le développement commercial en insistant sur le respect strict des normes édictées par la Ville. Il assure que les étapes sont franchies avec le soutien constant de représentants de la municipalité. Il aborde plusieurs points, dont entre autres la qualité du sol, sa décontamination, la disposition des commerces et des stationnements, la présence de toitures blanches sur tous les bâtiments, la disponibilité de 200 supports à vélo, la construction d'une piste cyclable reliant le boulevard de la Chaudière au futur commerce Décathlon, un carrefour giratoire dont une partie de sa section rejoignant la rue Mendel sera strictement piétonne et occasionnellement sera le site d'animations et d'activités événementielles. L'aire verte sera bonifiée versus le minimum exigé de la Ville, passant de 10 % à 12 %, avec plantation d'arbres et d'arbustes, et des mesures d'atténuation de la pollution lumineuse seront appliquées. L'ensemble de cette phase de travaux est prévue fin 2020. Il s'ensuit une autre période de questions des citoyens et membres du CA du Cap-Rouge.

M^{me} Priscilla Lafond remercie l'assemblée et redonne la présidence à M. Louis Martin.

18-09-04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 OCTOBRE 2018

Au Point 18-08-04, 1^{er} paragraphe, 1^{ère} phrase, on lira dorénavant : « **Le propriétaire attend la vente de son terrain pour procéder au retrait des monticules.** ».

Au Point 18-08-04, 4^{ème} paragraphe, le texte sera remplacé par : « **M^{me} Priscilla Lafond assure le suivi du dossier et informera le CQ quand une solution permanente sera trouvée.** ».

Résolution CQCR-18-CA-52

Sur proposition de M. Philippe Moussette, appuyée par M. Martin Blanchette, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 16 octobre 2018 avec les corrections susmentionnées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-09-05

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Gestion des matières résiduelles – compostage : M^{me} Priscilla Lafond a communiqué avec l'organisme Craque-Bitume pour connaître le nombre de personnes pouvant être intéressées par le compostage communautaire dans le secteur de Cap-Rouge. Une seule personne a manifesté son intérêt. Devant le peu d'adeptes, les membres du CQ décident de ne pas donner suite à ce dossier. Tout citoyen intéressé pourra trouver de l'information sur les lieux de compostage disponibles ailleurs dans la ville, en se rendant sur le site de la Ville de Québec à « Craque-Bitume/citoyens/compostage ».

Brigade sur l'herbe à poux : M. Louis Martin a reçu le rapport d'activités de cette brigade de l'été dernier. Il l'a acheminé aux membres. M^{me} Denyse Dumas rappelle que le CQCR et un représentant de la Ville ont convenu de prendre contact au printemps pour discuter d'un plan d'action de lutte à l'herbe à poux dans le quartier en prévision de l'été 2019.

Plan de mise en valeur des rivières : M^{me} Priscilla Lafond a déposé une requête au 311 concernant le rafraîchissement et l'uniformisation des panneaux d'affichage le long de la rivière du Cap Rouge.

Club Véga : M. Philippe Moussette informe d'une belle participation lors de l'événement soulignant les 20 ans de l'organisme le 14 novembre dernier.

Activité de l'Halloween : L'événement a attiré de 500 à 600 personnes. Il y a eu une belle couverture de la part du journal L'Écho de Cap-Rouge. Le rendez-vous de l'an prochain pour cette activité sera probablement au parc Provancher.

Les Hivernales de Cap-Rouge : Elles auront lieu le 23 février 2019.

18-09-06 PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Marie-Josée Savard et M^{me} Anne Corriveau ont quitté l'assemblée plus tôt.

18-09-07 PÉRIODE DES QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Aucune question ou commentaire n'est adressé.

18-09-08 DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

Boulevard de la Chaudière : Les membres échangent sur le sujet et adoptent la résolution suivante.

Résolution CQCR-18-CA-53

Objet : Modifications au décompte de la traverse piétonne à l'intersection du boulevard de la Chaudière et de la rue Provancher

ATTENDU QU'une nouvelle résidence pour aînés avec 360 chambres sera ouverte en 2019 sur le site du mail Cap-Rouge;

ATTENDU QU'il y a, à l'intersection du boulevard de la Chaudière et de la rue Provancher, des feux pour piétons qui doivent être manuellement activés et que le décompte numérique est en simultané dans les quatre directions;

ATTENDU QUE cette traverse est nécessaire pour que les gens partant du mail Cap-Rouge puissent accéder aux parcs, aux commerces et aux abribus situés aux alentours;

ATTENDU QUE, selon des observations au début de l'année 2018, le décompte numérique de cette traverse est de 17 secondes pour une longueur de traversée entre 16 à 19 mètres (dépendamment du côté). La traversée la plus courte (16 mètres) exige de maintenir une vitesse moyenne de 0,94 m/s alors que la traversée la plus longue (19 mètres) requiert une vitesse moyenne de 1,12 m/s;

ATTENDU QUE, selon une étude récente¹, une femme âgée de plus de 60 ans marche à une vitesse moyenne d'environ 0,90 m/s, révélant qu'elle ne pourrait pas traverser cette intersection dans les délais donnés par le décompte;

ATTENDU QUE, toujours selon cette étude, une femme âgée de 80 ans marche à une vitesse moyenne d'environ 0,75 m/s, indiquant qu'elle a besoin de 25,3 s pour traverser le long côté de 19 m;

SUR PROPOSITION de M. Philippe Moussette, appuyée par M^{me} Sylvie Roy, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Cap-Rouge :

- suggère à la Ville de Québec de réévaluer, d'ici l'ouverture de la résidence, le temps du décompte numérique pour traverser à l'intersection du boulevard de la Chaudière et de la rue Provancher afin de permettre aux nouveaux résidants du quartier de traverser en toute sécurité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

¹Webb, E., Bell, S., Lacey, R. & Abell, J. (2017). Crossing the road in time: Inequalities in older people's walking speeds.

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5485874/>

Livre d'or : M. Martin Blanchette suggère une mention honorable à M^{me} Lucie Papillon.

Résolution CQCR-18-CA-54

Sur proposition de M. Martin Blanchette, appuyée par M. Pierre Gagnon, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT, dans le cadre du processus de reconnaissance du Livre d'or du conseil de quartier du Cap-Rouge, pour les catégories Communautaire et Exploit, qu'une mention honorable soit décernée à M^{me} Lucie Papillon, pour souligner son dévouement bénévole exceptionnel pour le 72^{ème} Groupe scout de Cap-Rouge pendant 25 ans, ainsi que pour *le Prix Engagement local et régional en loisir* et *le Prix du bénévolat Dollard-Morin* que l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale lui a récemment décernés.

Comité de liaison Anacolor : Rien à signaler.

Sécurité : Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, une série de recommandations via l'organisme Vivre en Ville, ont été émises pour les trois écoles participantes : L'Arbrisseau, Les Sources et Marguerite-D'Youville. Elles ont été acheminées à la Ville, aux écoles concernées et au CQCR. L'école Les Sources a démontré son intérêt à étudier les recommandations avec le CQCR. M^{me} Denyse Dumas et la direction de l'établissement ont convenu de planifier une rencontre afin de discuter des suites à donner s'il y a lieu.

M. Pierre Gagnon signale également que le dispositif de la traverse piétonnière, à l'intersection du boulevard de la Chaudière et de la rue de la Promenade-des-Sœurs, est défectueux. M^{me} Priscilla Lafond acheminera cette information à la Ville.

Table de concertation vélo : Soumis pour adoption aux différents conseils de quartier par la Table de concertation vélo, le projet de résolution TCV-12 relatif aux investissements demandés à la Ville pour la réalisation des tronçons cyclables à venir du Plan de la Vision des déplacements à vélo, ne sera pas signé par le CQ du Cap-Rouge. Le conseil trouve

qu'il manque de concret dans la résolution telle que proposée. Ce dernier fait confiance à la Ville pour la gestion des travaux d'amélioration projetés du réseau cyclable dans le quartier.

Environnement et protection de la nature : À l'instar de la Table concertation vélo (TCV), une invitation est lancée aux présidents de conseil de quartier aux fins de mettre sur pied une Table concertation environnement (TCE). M. Michel Lagacé se dit volontaire pour participer à la première rencontre de cette initiative et partagera son point de vue avec ses collègues administrateurs lors d'une prochaine séance.

18-09-09

FONCTIONNEMENT

Information et communication : Dans le cadre de la définition de sa nouvelle Vision de l'habitation, M^{me} Priscilla Lafond informe que la Ville de Québec tiendra à court terme des consultations sur le sujet.

Trésorerie : La trésorière M^{me} Denyse Dumas mentionne un solde bancaire à ce jour de 284,10 \$.

Résolution CQCR-18-CA-55

Sur proposition de M^{me} Denyse Dumas, appuyée par M. Pierre Gagnon, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M^{me} Francine Lafrenière pour la préparation du procès-verbal de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-09-10

DIVERS

Rêvons nos rivières : À la suite du déploiement de ce projet visant quatre rivières de la Ville de Québec, M^{me} Sylvie Roy demande la date de sortie du rapport d'analyse. M^{me} Priscilla Lafond assurera un suivi.

18-09-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est demandée à 21 h et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par M^{me} Francine Lafrenière et révisé par M. Louis Martin et M^{me} Denyse Dumas.

Signé

Louis Martin, président

Signé

Denyse Dumas, trésorière